

[Robustes!]



## Utilisation

Comme protection contre les risques mécaniques: projections de solides, d'éclats, de particules, chocs... Meulage, industrie, sport, laboratoires, assemblage automobile, etc. Protection contre les UV.

## Caractéristiques techniques

- ✓ Lunettes à branches type visiteur.
- → Protection anti-UV.
- → Epaisseur oculaire: 2.00 mm.
- ✓ Matière: 100% polycarbonate.
- → Monture coloris:
  - incolore:..... EVASTAR
- jaune.....EVASTARJ
- → Dimensions: (largeur) 157 mm x (hauteur) 59 mm. (profondeur) 110 +/- 10 mm.
- → Poids: 44 grammes.
- → Conditionnement: carton de 100 unités.
  - boîte de 10 unités.



En savoir plus sur **www.singer.fr** 

## Principaux atouts

- ✓ Coques latérales aérées.
- ✔ Branches perforées pour accès cordelette.
- ✔ Pont nasal confortable. Légères et agréables.
- ✔ Permet le port de lunettes correctrices.
- ✔ Offre une très bonne vision périphérique.
- ✔ Aucune pièce métallique sur ce modèle.

## Conformité

Cet équipement a été testé suivant les normes européennes

**EN166: 2001,** protection individuelle de l'oeil, spécification,

EN170: 2002, protection individuelle de l'oeil, filtres pour l'ultra-violet,

7)

Il est conforme à la Directive Européenne **89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle. Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI** (Royaume-Uni), organisme notifié **n°0086.** 

Protection- mécanique (EN166)	Symbole FT	protection contre les particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (point 7.34. de l'EN166 : 2001). (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN170)	Symbole 2-1.2 ou 2C-1.2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C).  Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important.  Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.Bb).  Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les «lumières noires»., les lampes actiniques et germicides.  b) U.V.B:280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire SINGER® SAFETY

